



L'INCOHÉRENCE DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES EUROPÉENNES

L'Union Européenne s'était fixé en 2008 des objectifs « 3x20 » pour l'horizon 2020 en matière de CO₂, d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Or, la situation actuelle du marché de l'électricité en Europe a mis en exergue un aspect fortement interdépendant, initialement sous-estimé, de ces objectifs. Il en résulte que, globalement, la politique Energie-Climat de l'Union Européenne est aujourd'hui engagée dans une impasse.

UN « PAQUET ENERGIE-CLIMAT » : 3 OBJECTIFS À L'HORIZON 2020

L'Union Européenne s'est fixé 3 objectifs majeurs, définis dans le Paquet législatif Energie-Climat, adopté en 2008, et déclinés au niveau français.

La transposition au niveau français de ces objectifs a été déclinée comme suit :

Energie	Objectifs de l'UE "3x20"	Objectifs déclinés pour la France
Gaz à Effet de Serre (GES)	-20 % d'émissions de GES en 2020 par rapport à 1990 -21 % par rapport à 2005 pour les secteurs soumis à ETS	Participation des entreprises des secteurs ETS au marché de permis -14 % d'émissions par rapport à 1990 pour les autres secteurs (hors ETS)
Energies renouvelables (EnR)	20 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie en 2020	23 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie en France en 2020
Efficacité Energétique	20 % d'économies d'énergie en 2030	20 % d'économies d'énergie en 2020 (soit une consommation finale de 1500 TWh en 2020)

DES DYSFONCTIONNEMENTS ET DES INCOHÉRENCES MAJEURS

L'Europe a probablement sous-estimé, au départ, la difficulté intrinsèque qu'il y avait à atteindre simultanément les trois objectifs qui avaient été fixés pour l'horizon 2020 en matière de CO₂, d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Cette difficulté a été aggravée par les dysfonctionnements causés par le manque de cohérence et de convergence dans leur mise en œuvre entre :

- La mise en place des « 3 x 20 » ;
- Le système européen d'échange de quotas d'émissions de CO₂ ;
- La construction du marché unique de l'énergie.

Divers effets contreproductifs d'une politique sur l'autre peuvent en effet être constatés.

Les mesures d'efficacité énergétique et le développement des EnR électriques ont engendré une baisse des émissions de CO₂ qui n'a pas été suffisamment prise en compte dans la définition initiale de l'objectif « -20 % CO₂ » du Paquet Energie-Climat.

Cela a eu un effet dépressif sur le prix du CO₂, ce qui a accru encore la compétitivité des centrales thermiques au charbon et au lignite par rapport aux centrales à cycle combiné gaz, pourtant plus performantes en termes d'émissions de CO₂.

Ce phénomène, aggravé par la crise économique et par la baisse de la consommation d'électricité, a entraîné un excédent de quotas sur le marché carbone, et une chute du prix du CO₂ (entre 3 et 5 € la tonne).

¹ Le Paquet Energie-Climat a confirmé l'objectif de réduction de 20 % des émissions de CO₂ de l'Europe à l'horizon 2020 à travers deux outils : un système d'échanges de quotas d'émissions de CO₂ pour certains secteurs (industrie, électricité notamment) appelé ETS « Emission Trading System », et un objectif de réduction globale pour d'autres secteurs (transports, bâtiment...).

